

BINÔME FORMATEUR RÉFÉRENT : Sébastien DESBROSSES / Nathalie CATALAA

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

Acquérir les savoirs et les compétences nécessaires au Conducteur Accompagnateur de Personnes à Mobilité Réduite, afin d'exercer en toute sécurité le transport des personnes à mobilité réduite.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

MODULE 1 - Connaître son environnement professionnel, ainsi que ces principaux acteurs, tout en respectant les diverses législations

MODULE 2 - Savoir adapter ses prises en charge en fonction des différentes typologies de personnes à mobilité réduite, tout en maîtrisant les aspects techniques et réglementaires des différents véhicules aménagés pour le TPMR

MODULE 3 - Accompagner, aider la personne tout en sachant adhérer la confiance de celle-ci, tout en respectant les principes de sécurité physique et d'économie d'effort

MODULE 4 - Mise en pratique afin d'acquérir l'installation et la désinstallation d'une personne à mobilité réduite dans le véhicule, en fonction de la réglementation et des normes de sécurité

MÉTHODES PEDAGOGIQUES :

- Alternance d'exposés théoriques
- Exercices pratiques et retours d'expérience, travaux en sous-groupe
- Des documents supports seront mis à disposition des stagiaires
- Démonstrations pratiques & atelier d'apprentissage des gestes

MATÉRIEL PEDAGOGIQUE :

Supports pédagogiques,
Présentation diaporamas, power point, vidéo projecteur
Apprentissage pratique des gestes et postures, fauteuil roulant.
Cas pratiques avec véhicule TPMR adapté

ÉVALUATION & ATTESTATION des COMPÉTENCES :

Seuls les candidats qui ont suivi la totalité de la formation, participer à la phase d'apprentissage pratique et théorique ainsi qu'à la mise en situation professionnelle pourront obtenir l'attestation de compétences



DURÉE : 2 jours - 14 heures
+ 2 jours - 14 heures si rajout du SST



**INTER-ENTREPRISE
& INTA-ENTREPRISE**
FRANCE METROPOLITAINE



10 STAGIAIRES MAXIMUM
INDIVIDUALISATION : OUI



PUBLIC : POUR UN PUBLIC
NOUVEAU ENTRANT DANS
LE MÉTIER
PRE-REQUIS : UN PSC1 ; SST OU AFGSU
EN COURS DE VALIDITÉ



DÉLIVRANCE DE L'ATTESTATION DE COMPÉTENCE À L'ISSUE DE LA FORMATION

MOYENS D'ENCADREMENT :

Formateur(ice) Taxis, Ambulancier DE, ayant la qualification de formateur(trice) SST à jour certifié(é) par le réseau Assurance Maladie / INRS
Formateur(ice) TPMR habilité par le réseau ED5 - CDO Formation

PROGRAMME DE LA FORMATION :

MODULE 1 : L'environnement du Conducteur

Accompagnateur et son cadre légal

Le handicap (définition)

Le schéma du handicap

La classification des différents handicaps

Les différents acteurs du transport de personnes à mobilité réduite

La législation du transport de personnes à mobilité réduite

La tarification

MODULE 2 : La prise en charge du client et le transport «Spécificité TAXI»

Les caractéristiques techniques des véhicules affectés au TPMR

La prise en charge de personne à mobilité réduite

Les règles de sécurité

Les recommandations

La sécurité et la souplesse de la conduite, le respect

du code de la route

Le conducteur & L'hygiène de vie

Alcool & Stupéfiants

MODULE 3 : La communication et l'accompagnement d'une personne à mobilité réduite

La communication adaptée

Prévention

Ergonomie, adopter les gestes et postures face au public transporté et aux différents matériels utilisés (ALM)

Les aides – techniques

Les techniques d'accompagnement et d'aide (sans portage délégué)

MODULE 4 : L'installation et la désinstallation d'une personne à mobilité réduite et son fauteuil à bord du véhicule adaptée

Évaluation finale des connaissances acquises